

PLANNING ANNUEL PROMO COSTES & BELLONTE - SECTION AERO 2026 - 27

Groupe A : Joud, Iris, Noé, Lucas, Noan, Zélie

Groupe B : Zihad, Yves, Stéphanie, Joshua, Yanis, Arthur

ITEM SIMULATEUR	GROUPE A	GROUPE B
1.1 & 1.2	23/09/26	30/09/26
2	07/10/26	14/10/26
3	04/11/26	18/11/26
4	25/11/26	02/12/26
5	09/12/26	16/12/26
6	13/01/27	20/01/27
7	27/01/27	03/02/27
8	10/02/27	17/02/27
9	10/03/27	17/03/27
10	24/03/27	31/03/27
11	07/04/27	14/04/27
RATTRAPAGE	19/05/27	
12 (TEST FINAL)	26/05/27	02/06/27
SORTIE THEMATIQUE	23/06/27	

La séance de rattrapage concerne en principe d'éventuelles annulations de cours par la Section Aéro, et non en cas d'absence individuelle à une séance. Pour ce cas, se référer à la procédure en ligne. Les numéros d'items simulateur renvoient aux briefings de même rang disponibles sur le site www.europilote.eu

Horaires de l'après-midi pour chaque séance :

14h00	14h30	15h00	16h30	17h15/30
Atelier média	Briefing	Simulateur	Atelier dirigé	Fin

Atelier média : les élèves assistent en autonomie à la projection d'un documentaire ou se consacrent à la lecture d'un livre (sur l'aviation, encyclopédique, BD...) disponible dans la bibliothèque de la Section Aéro. Le calme et la discipline sont de rigueur afin de ne pas perturber la séance de simulateur de vol simultanée.

Briefing : il est indispensable que les élèves lisent et s'imprègnent, préalablement à chaque séance, de la fiche thématique correspondant à l'item simu listé ci-dessus et disponible sur le site www.europilote.eu/WPress/annee1/ rubrique « Briefing simulateur ».

Simu : A raison de 15 minutes chacun, les élèves réalisent les exercices prévus au simulateur dans un ordre variable et défini par l'instructeur tandis que leurs camarades, même étant déjà passés, les observent. Seules les compétences sont évaluées (non acquise, en voie d'acquisition, acquise sans précision, acquise avec précision et régularité). La dernière séance « test » permet d'évaluer la globalité des compétences de l'année. Il n'y a pas de notation ni de classement, cependant l'instructeur reste seul décisionnaire du seuil permettant l'admission en deuxième année.

Atelier dirigé : sous la gouverne d'un formateur, les élèves participent à un échange autour d'une thématique aéronautique (histoire, mécanique, météorologie...).

Rappel : l'utilisation des téléphones mobiles n'est pas admise en Section Aéro et doivent être conservés éteints ou en mode silencieux.